



**PRÉFET
DE SEINE-ET-MARNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Melun, 22.12.23

Communiqué de presse

Signature de la convention territoriale de partenariat relative à la sécurité des personnels, des activités et des produits du Groupe La Poste

La convention territoriale de partenariat relative à la sécurité des personnels, des activités et des produits du Groupe La Poste a été signée jeudi 21 décembre 2023 par Pierre ORY, préfet de Seine-et-Marne, Antoine SALMON, contrôleur général, directeur départemental de la sécurité publique, Mélisande DURIER, colonelle commandant le groupement de gendarmerie départementale, Bruno MAESTRACCI, contrôleur général, directeur départemental des services d'incendie et de secours et Florence PAVAGEAU, déléguée régionale du Groupe La Poste.

Cette convention a pour objectif d'améliorer la sécurité des personnels, des activités et des produits du Groupe La Poste et de contribuer à la prévention et la répression des actes de délinquance auxquelles ils peuvent se retrouver confrontés.

Elle vise à développer les échanges d'informations, à engager des actions communes de sensibilisation et de prévention des risques et à favoriser le travail d'enquête au sein des différents établissements ou filiales du Groupe La Poste.

Elle vise également à élargir le champ de la coopération de sécurité, objet des conventions signées en 2006 et 2016, à la prévention de la radicalisation, à la fraude aux moyens de paiement et au traitement des réquisitions judiciaires au profit des services de la police et de la gendarmerie nationales et de renforcer les actions dans le domaine de la cyber-malveillance.

Cette convention est la déclinaison départementale actualisée de l'accord national de partenariat conclu entre le Groupe La Poste et l'État le 27 février 2023.

Cabinet du Préfet Service départemental de la communication interministérielle

12, rue des Saints-Pères
77000 Melun
www.seine-et-marne.gouv.fr



@Prefet77